



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Rue Jean Massenet - Cession gratuite de la parcelle cadastrée AW 78 à la Ville de Pontivy

DEL-2015-026

Numéro de la délibération : 2015/026

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, acquisitions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 23/02/2015

Date de convocation du conseil : 17/02/2015

Date d'affichage de la convocation : 17/02/2015

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Emilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, Mme Faten ARAB-JAZIRI, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eric SEGUET.

Était représenté : M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN

Était absent : M. Eddy RENAULT

Rue Jean Massenet - Cession gratuite de la parcelle cadastrée AW 78 à la Ville de Pontivy

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Par arrêté du 16 juillet 2007, la SCI GOUNOD a été autorisée à construire cinq maisons rue de Fetan Gaol. Cette société est également propriétaire de la parcelle adjacente, cadastrée AW 78, et située rue Jean Massenet. Cette parcelle n'ayant pas été intégrée à l'aménagement du lotissement, elle propose de la céder gratuitement à la commune.

La parcelle cadastrée AW 78, d'une surface de 880 m², est arborée et permet d'assurer une liaison piétonne ombragée entre la rue Charles Gounod et la rue Albert de Mun. Par ailleurs, une fontaine a été édifiée sur son emprise. Cette fontaine, dénommée Fetan Gaol, a la forme d'une grotte et présente un écoulement de l'eau par le haut, caractéristique de la nature géologique du terrain. Elle abrite une flore de mousses, hépatiques et fougères ainsi qu'une colonie de grands papillons de nuit appelés maures ou lichénées des ponts.

Nous vous proposons :

- d'approuver la cession gratuite à la Ville de Pontivy de la parcelle cadastrée AW 78 appartenant à la SCI GOUNOD afin d'y créer une liaison piétonne reliant la rue Charles Gounod à la rue Albert de Mun et un aménagement paysager autour de la fontaine Fetan Gaol.
- d'autoriser la Maire à signer l'acte à intervenir et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 24 février 2015

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**



Emprise (xmin,ymin,xmax,ymax) ; 256207, 6789529, 256548, 6789763
Système de coordonnées : Lambert 93 ('étendu')